



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le mardi vingt et un juin deux mille vingt-deux, à 18 heures, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 16.06.2022

Etaient présents : Monsieur Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Noël MAGALON, conseiller municipal, Monsieur Rodolphe BIZET, conseiller municipal, Monsieur Frédéric PASQUIER, conseiller municipal,

Absents : M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal

Représentés : M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Rodolphe BIZET aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/06/2022, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Roland GIRAUD aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022, M. Pascal THIERY est représenté par M. Christian GUILLAUME, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/06/2022

• **Préambule** :

Lecture et validation du conseil municipal du 03/06/2022,

- absent : Mr Cossa Jean-Louis
- absents représentés : M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Rodolphe BIZET aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/06/2022, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Roland GIRAUD aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022, M. Pascal THIERY est représenté par M. Christian GUILLAUME, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Noël MAGALON aux termes d'une procuration en date à Beuil du 21/06/2022

Conseil Municipal

Délibération N°1 : Délégation données au Maire par le conseil municipal.

Délégation sans gestion des contentieux et gestion de la DSP Camping le Cians.

Les décisions sensibles seront discutées et délibérées en conseil municipal afin d'obtenir une validation globale. Mr le Maire ne participe pas au vote.

Vote : 11 POUR

AR Prefecture

006-210600169-20220922-2022_06_00-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

Délibération N°2 : Constitution de la Société Publique Locale de Valberg.

Explications données par Mr Donadey sur la restructuration de la SERM en structure SPL.
Représentant de la Commune de Beuil au sein de l'assemblée générale et au conseil d'administration
Mr Donadey.

Vote : 12 POUR

Délibération N°3 : Retrait des délibérations antérieures de 2015 et 2016 concernant le PLU.

Au vu de la construction d'un PLU actuellement en cours ses délibérations sont caduques.

Vote : 12 POUR

Délibération N°4 : Tarifs des gîtes communaux saison 2022/2023.

Il a été pris en compte les travaux de réfections et d'amélioration de la qualité des gîtes.

Vote : 12 POUR

Délibération N°5 : Rappel de la réglementation concernant le paiement de la taxe de séjour.

Rappel des tarifs suivant le classement des infrastructures, date de perception du 1er janvier au
1er mars pour l'année n-1.

Un courrier de rappel des règles en vigueur sera envoyé aux hôteliers et propriétaires ainsi qu'un
suivi des règlements.

Vote : 11 POUR - Mr Geoffroy ne prend pas part au vote.

**Délibération N° 6 : Fiches de poste des adjoints techniques et de l'agent d'accueil de l'office de
tourisme.**

Lecture des fiches de poste. Comme il avait été convenu un appel à candidature office de tourisme
sera réalisé durant l'été afin de pouvoir recruter début octobre, de façon à cadrer notre recrutement.

Vote : 12 POUR

QUESTIONS DIVERSES :

Validation d'une réunion publique fin septembre.

Mis en place groupe de travail PLU.

Fait le 22 septembre 2022

Pour le Maire empêché,
Nicolas DONADEY, 1^{er} Adjoint



AR Prefecture

006-210600169-20220922-2022_06_00-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022